

# Si on interdit le burkini et la croix gammée, pourquoi autoriser le voile ?



Cette affaire de burkini me dépasse. Faut-il, de nos jours, faire tout un ramdam intolérant pour tout ce qui touche à l'islam, religion de tolérance par excellence ? La république apaisée et multiculturelle serait-elle devenue «momomaniaque»?

Après la polémique du parc d'attraction burkinophile, à Cannes, haut-lieu de la culture saisonnière et du festival du même nom et de tétons, la mairie LR en coming-out burkinophobe, a émis un arrêté stipulant que *«l'accès aux plages et à la baignade sont interdits à toute personne n'ayant pas une tenue correcte, respectueuse des bonnes mœurs et de la laïcité, respectant les règles d'hygiène et de sécurité des baignades (...)»*. Selon la municipalité, *«une tenue de plage manifestant de manière ostentatoire une appartenance religieuse, alors que la France et les lieux de culte religieux sont actuellement la cible d'attaques terroristes, est de nature à créer des risques de troubles à l'ordre public (attroupements, échauffourées, etc.)»*.  
Signe des temps, la voilée a remplacé la starlette sur la croisette, mais, nous rassure-t-on, *« il ne s'agit pas d'interdire le port de signes religieux à la plage, mais les tenues*

*ostentatoires qui font référence à une allégeance à des mouvements terroristes qui nous font la guerre* ». Encore heureux que la bombe – à oxygène – devrait éviter aux forces de l'ordre un quelconque amalgame entre une musulmane pudibonde et un quidam en combinaison de plongée. Il est pourtant bien dommage qu'en signe de solidarité avec leurs compatriotes massacrés, ces voilées, au lieu de visiter nos églises, ainsi que leurs coreligionnaires dits modérés qui en signe de compassion, sont allés assister à la messe, un peu comme si des nazis modérés allaient faire pénitence à Auschwitz, n'aient pas adopté, dans le contexte, une fatwa du genre : *«Aujourd'hui j'enlève le haut, demain j'enlève la burka»*. Soit, on ne peut trop leur en demander.

Au risque de gaspiller le nombre de caractères que la généreuse rédaction alloue, réitérons donc: *«les tenues ostentatoires qui font référence à une allégeance à des mouvements terroristes qui nous font la guerre»*. Pourtant, ces tenues et autres agissements sont tous exclusivement inspirés d'une même et unique idéologie; le burkini n'est-il pas à la plage ce que le voile islamique est à la ville, ce que sont les menus halal à la cantine, l'apprentissage de l'arabe à l'école, l'embrasement rituel de nos banlieues par nos chances issues de la diversité. Le burkini à la plage n'est-il pas ce que le prénom Najat l'est à Claudine, les festivités du ramadan à la mairie de Paris, les accommodements raisonnables aux dépens *«des lois de la République»*, tous stigmates ostentatoires (sic!) d'une islamisation soutenue, une extension à tous les domaines de la sphère publique par impuissance et compromission et de la sphère politique par lâcheté, trahison et électoralisme.

Y faisant écho, Nadine Morano *«considère que les islamistes telle que cette femme voilée intégralement sur le territoire national, est comparable avec les nazis; ces nazis qui ont exterminé des gens. Aujourd'hui les terroristes islamistes, et ceux qui portent le voile intégral représentent des publicités*

*ambulantes pour cet obscurantisme».*

Certains trouveront choquant de comparer l'islam au nazisme. Ils ont bien raison, le nazisme est moins violent car le djihad consubstantiel à l'islam a triomphé là où le nazisme - et le communisme- ont été vaincus, et a provoqué depuis 14 siècles autant de victimes que ces deux totalitarismes additionnés.

Toutes choses restant égales, et devant cette guerre civile en gestation, il serait judicieux de savoir quel rapport auront bientôt les mécréants et les souchiens face à tous ces «*signes ostentatoires*». Notre rapport, par exemple au voile islamique, fut-il dans la sphère publique ou privée, sera-t-il un jour identique à celui que nous avons à la croix gammée?

**Pierre Myslestin**